

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



N° **58088** du 04 septembre 2019

GEND/DPMGN/SDGP/BPSOGV/2SOGCG

DIRECTION GÉNÉRALE

DE LA GENDARMERIE NATIONALE

*Direction des Personnels Militaires
de la Gendarmerie Nationale*

Sous-direction de la gestion du personnel

*Bureau du personnel sous-officier de
gendarmerie et volontaire*

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

VU le code de la défense ;

VU le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié, portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

VU le décret n° 2011-388 du 13 avril 2011 modifié, fixant les indices de solde applicables aux corps militaires de la gendarmerie nationale,

DÉCIDE

Art. 1er. L'échelon exceptionnel de major est attribué à compter du **1^{er} septembre 2019** aux **28** sous-officiers dont le nom suit :

Région de gendarmerie d'Île-de-France, zone de défense et de sécurité de Paris.

Lahaye	Dominique	NIGEND :	122 957	NLS :	5 244 649
---------------	-----------	----------	---------	-------	-----------

Région de gendarmerie de Bretagne, zone de défense et de sécurité Ouest.

Casier	Fabrice	NIGEND :	70 418	NLS :	5 283 127
Le Faou	Thierry	NIGEND :	140 723	NLS :	8 000 355

Région de gendarmerie du Centre-Val de Loire.

Camus	Frédéric	NIGEND :	129 092	NLS :	5 281 316
Detroyat	Bruno	NIGEND :	135 139	NLS :	5 312 144

Région de gendarmerie d'Auvergne – Rhône-Alpes, zone de défense et de sécurité Sud-Est.

Brulez	Alain	NIGEND :	116 121	NLS :	5 218 705
Dubots	Christophe	NIGEND :	69 887	NLS :	5 271 221
Genoist	Thierry	NIGEND :	133 209	NLS :	5 295 257
Gony	Thierry	NIGEND :	131 786	NLS :	5 282 227
Lebrault	Olivier	NIGEND :	120 122	NLS :	5 220 445
Michel	Franck	NIGEND :	136 392	NLS :	5 322 545
Millet	Jean-François	NIGEND :	140 451	NLS :	5 325 063
Richard	Laurent	NIGEND :	164 124	NLS :	8 020 883
Robert	Jean-Louis	NIGEND :	129 359	NLS :	5 283 781

Groupement de gendarmerie départementale du Puy-de-Dôme.

Gardet	Patrick	NIGEND :	137 050	NLS :	5 324 435
---------------	---------	----------	---------	-------	-----------

Région de gendarmerie de Provence Alpes Côte-d'Azur, zone de défense et de sécurité Sud.

Demeusoy	Guy	NIGEND :	135 012	NLS :	5 311 454
Jeulin	Vincent	NIGEND :	139 777	NLS :	5 325 165
Le Caplain	Jacques	NIGEND :	119 205	NLS :	5 242 151
Martin	Jean-Marc	NIGEND :	135 238	NLS :	5 312 165

Groupement de gendarmerie départementale de l'Hérault.

Boudier	Jean-Paul	NIGEND :	70 116	NLS :	5 293 512
----------------	-----------	----------	--------	-------	-----------

Région de gendarmerie du Grand Est, zone de défense et de sécurité Est.

Pelau	Olivier	NIGEND :	139 532	NLS :	5 323 555
--------------	---------	----------	---------	-------	-----------

Groupement de gendarmerie départementale de la Marne.

Grosjean	Régis	NIGEND :	138 808	NLS :	5 325 149
Henriet	Stéphan	NIGEND :	143 619	NLS :	8 002 741

Région de gendarmerie de Bourgogne – Franche-Comté.

Cottin	Jean-Philippe	NIGEND :	70 709	NLS :	5 282 818
Delbecq	Jean-Marc	NIGEND :	142 712	NLS :	8 001 435

Commandement de la gendarmerie outre-mer.

Henry	Thierry	NIGEND :	128 643	NLS :	5 283 623
Quinet	Philippe	NIGEND :	126 975	NLS :	5 280 074
Turpin	Bertrand	NIGEND :	145 870	NLS :	8 004 193

Art. 2. La présente décision sera notifiée aux intéressés dans les formes réglementaires.
Le récépissé de notification sera classé au dossier des intéressés.

Pour le ministre et par délégation,

Le général de corps d'armée Armando DE OLIVEIRA,
directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale

« ORIGINAL SIGNÉ »